

SEXISME PAS NOTRE GENRE!

Semaine de l'égalité professionnelle, du 3 au 9 octobre 2016

AU TRAVAIL

1



LES HOMMES GAGNENT 19,2%
DE PLUS QUE LES FEMMES

Pour rappel, nous sommes en 2016

(Ministère des Familles de l'Enfance et
des Droits des femmes/DGCS-SDFE,
2016)

2



MÊME À LA RETRAITE, LES FEMMES
GAGNENT MOINS QUE LES HOMMES

653 euros brut par mois, en moyenne

(Drees, 2014)

3



SEULS 7,2% DES HOMMES TRAVAILLENT
À TEMPS PARTIEL

Les femmes, elles, sont plus de 30%

(Drees, 2013)

4



LE SEXISME AU TRAVAIL,
C'EST FINI ?

*80% des femmes y sont toujours
confrontées*

(Le Conseil supérieur de l'égalité professionnelle
entre les femmes et les hommes, 2015)

5



SAVEZ-VOUS COMBIEN DE FEMMES
DIRIGENT UNE ENTREPRISE DU CAC 40 ?

C'est facile : UNE

Du 3 au 9 octobre, la semaine de l'égalité professionnelle femmes/hommes est l'occasion de mettre en avant les actions et les initiatives destinées à réduire les inégalités entre les femmes et les hommes dans le monde du travail. Depuis 2012, le gouvernement multiplie les actions concrètes pour faire avancer cette égalité dans les faits, autour de 4 priorités :

- **L'égalité professionnelle et salariale,**
- **Lutter contre les stéréotypes sexistes et encourager à la mixité professionnelle,**
- **Améliorer l'insertion professionnelle des femmes et promouvoir l'égalité dans l'emploi entre les femmes et les hommes,**
- **Prévenir et lutter contre le sexisme, les discriminations, les violences à l'encontre des femmes dans le champ du travail.**

Nous avons lancé, le 8 septembre 2016, un plan de mobilisation contre le sexisme. Cette mobilisation a pour objectif de :

- **rendre visible le sexisme** qui se manifeste dans la vie quotidienne des femmes – au travail, dans l'espace public, dans la sphère privée et familiale, dans le sport, la culture, ou encore les médias ;
- **mettre en lumière les femmes** qui, dans tous ces domaines, font face, innovent, agissent, produisent et dont le travail, la création, l'engagement sont souvent maintenus dans l'ombre;
- **agir pour que chacun**, dans l'exercice de ses fonctions, mais aussi dans sa vie personnelle, amicale, familiale, ou dans son rôle de parent, **fasse reculer tout ce qui porte atteinte à l'égalité entre les femmes et les hommes.**

La semaine de l'égalité professionnelle femmes/hommes, temps fort du plan de mobilisation contre le sexisme

Le gouvernement agit que ce soit par des incitations, l'application des prescriptions légales, des dispositifs de soutiens ou de sanctions. Cette action porte ses fruits : le taux d'activité des femmes a atteint les 2/3 pour la première fois en 2014 et la mobilisation en faveur de la mixité des métiers progresse.

Pour aller plus loin et agir pour faire avancer l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, Laurence Rossignol, ministre des familles, de l'enfance et des droits des femmes annoncera le **premier plan interministériel à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (PIEP).**

Par ailleurs, **Laurence Rossignol** se rendra :

- le 4 octobre 2016, au Conseil supérieur de l'égalité professionnelle (CSEP) afin de présenter aux partenaires sociaux le 1^{er} Plan interministériel à l'égalité professionnelle ;
- le 5 octobre, au Conseil des ministres afin de lancer le PIEP.
La Ministre se rendra par la suite à la **Journée de femmes entrepreneures** au salon des micro-entreprises pour rencontrer les réseaux d'accompagnement et **mettre en lumière l'action des femmes créatrices d'entreprises dans les territoires ruraux et les quartiers prioritaires de la politique de la ville par la signature des 7 engagements des réseaux en leur faveur.** Cette action sera suivie de sa participation à la Conférence sur l'entrepreneuriat des femmes, en partenariat avec France Active
- le 6 octobre, 2016, au Réseau des entreprises et de structures publiques pour l'égalité afin d'échanger avec les acteurs économiques qui luttent contre le harcèlement sexuel.

Semaine de l'égalité professionnelle entre femmes et hommes : la carte des manifestations

Partout en France, des manifestations se déroulent dans le cadre de cette 4^{ème} semaine de l'égalité professionnelle. Découvrez le programme de ces actions sous forme de carte interactive, en lien avec les réseaux déconcentrés des droits des femmes et de la Direction générale de l'emploi et de la formation professionnelle.

Pour aller plus loin, quelques chiffres :

Les chiffres des inégalités entre les femmes et les hommes

Emploi et précarité : un taux d'emploi plus faible pour les femmes

- 46,9% des femmes ont un emploi, contre 55% pour les hommes en 2014 ; pour les femmes immigrées (hors UE), le taux d'emploi est de 39,3% contre 53% pour les hommes.
- L'emploi féminin se concentre aujourd'hui dans douze familles professionnelles sur un total de 87. Certaines professions sont particulièrement marquées par une désaffection des hommes. D'autres ne laissent aucune place aux femmes.
- Si les femmes bénéficiaient d'un taux d'emploi et d'un salaire égal à celui des hommes, le PIB de la France augmenterait de +6,9%, soit 150 milliards d'euros et les recettes publiques de +2% (rapport France Stratégie sur le coût économique des discriminations).

Inégalités professionnelles : un écart de salaire important entre les femmes et les hommes

- -19,2% d'écart de salaires nets mensuels entre femmes et hommes en 2012 pour les secteurs privé et public.
- -37% d'écart moyen de retraite brute entre femmes et hommes en 2011.
- Au 15 août 2016, 39,5 % des entreprises assujetties sont couvertes par un accord d'entreprise ou un plan d'action.
- Au 15 août 2016, 2 270 mises en demeure ont été adressées aux entreprises ; 57,7 % d'entre elles ont permis une régularisation de la situation de l'entreprise au regard de ses obligations, sans engagement de la pénalité et 6 % des mises en demeure arrivées à échéance ont donné lieu à pénalité.

Harcèlement sexuel au travail : une réalité

- 1 femme sur 5 dit avoir été confrontée à une situation de harcèlement sexuel au cours de sa vie professionnelle et 20 % des femmes et des hommes déclarent connaître au moins une personne ayant été victime de harcèlement sexuel dans le cadre de son travail. Le harcèlement touche les femmes dans la même proportion dans le secteur public (19% des femmes de 18 à 64 ans interrogées) que dans le privé (21%).